

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

10-01-20

Dossier complet le :

10-01-20

N° d'enregistrement :

2020-9400

**1. Intitulé du projet**

COMPLEXE SPORTIF SALLE POLYVALENTE STADE

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE CHATELAILLON PLAGE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jean-louis LEONARD MAIRE

RCS / SIRET

2 1 1 7 0 0 9 4 3 0 0

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
travaux ouvrages aménagements ruraux et urbain N° 38	Équipement sportif et culturel susceptibles d'accueillir jusqu'à 1 500 personnes

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le stade actuel, ses infrastructures et ses installations périphériques (terrains de foot, pistes d'athlétisme, salle polyvalente, terrains de boule...) ont plus de 50 ans et sont devenus obsolètes.

Le projet comprend:

- la démolition des installations actuelles du stade piste tribune locaux
- le démolition de la salle polyvalente
- la construction d'un nouveau stade de football avec pistes d'athlétisme,
- construction d'un bâtiment à énergie positive ayant vocation de salle polyvalente avec tribunes pour le stade
- la réalisation d'un terrain d'entraînement

## 4.2 Objectifs du projet

Reconstruire en lieu et place des installations plus fonctionnels, plus modernes, moins énergivores et mieux intégrés dans l'espace urbain.

Le projet est animé d'une volonté de compacité et de mutualisation par la construction d'un seul bâtiment qui regroupe, la salle polyvalente, les tribunes, les installations techniques, la salle d'expression corporelle, et l'ensemble des locaux dédiés à la pratique du foot ball (vestiaires, sanitaires, club house...).

Concernant les installations sportives, les objectifs sont de répondre aux besoins des associations présentes sur la commune et aux écoles : un terrain d'honneur de foot en gazon et un terrain d'entraînement

en gazon synthétique. Des pistes d'athlétisme, des aires de lancers...

Le projet doit aussi répondre à des exigences environnementales et à limiter ses impacts sur l'environnement. Le bâtiment sera à énergie positive sa toiture sera équipée de 450m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, les bâtis et les terrains auront un éclairage 100% Led, les matériaux naturels occuperont une place majeure, et le végétal sera présent pour réduire les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité en zone urbaine.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se décomposeront en 3 grandes phases :

1/ La construction du bâtiment unique (salle polyvalente, tribunes) et du terrain en gazon synthétique. Seule la partie Nord Ouest

2/ Une fois la nouvelle salle en fonctionnement et le terrain d'entraînement accessible, la partie Nord Est entrera en travaux par la démolition des bâtis existants

(salle polyvalente, tribune,...) suivis des travaux de construction des installations sportives extérieures (terrains d'honneur en gazon synthétique, pistes d'athlétisme, aires de lancers...).

3/ La dernière phase consistera à aménagement le parking principal en entrée de site sur l'allée du stade (170 places).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La salle polyvalente sera occupée la semaine en période diurne par les collégiens, en soirée par des associations sportives (badminton, athlétisme,...) et le week end pour diverses animations (salons, lotos, musiques, réunions, activités sportives...).

Les terrains de foot seront occupés en soirée, les mercredis et les week end par le club de même que les pistes d'athlétisme par le club d'athlétisme.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire n° 017094 19069

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Allée du stade  
17340 Châtelailon-Plage

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 46°04'42" N Lat. 01°05'10" D

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CHATELAILLON PLAGES
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN  approuvé le 01-04-2019
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	il s'agit de reconstruire des équipements déjà existants obsolètes il n'y aura que peu de modification du trafic
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	le stade est un équipement sportif de plein air la salle polyvalente accueille des diverses manifestations mais répond aux normes pour ce type de bâtiment. Une étude acoustique a été réalisée par le BE SALTO Ingenierie en phase PRO.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des terrains de foot lors des entrainements en soirée
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne semble pas opportun de réaliser une évaluation environnementale, le projet est situé en plein centre ville dans un site déjà bâti en anthropisé tout autour sur plusieurs centaines de mètres.  
 Ce projet consiste simplement à détruire les installations sportives existantes devenues obsolètes et à les rebâtir en lieu et place.  
 Les impacts attendus seront uniquement en phase chantier (24 mois).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

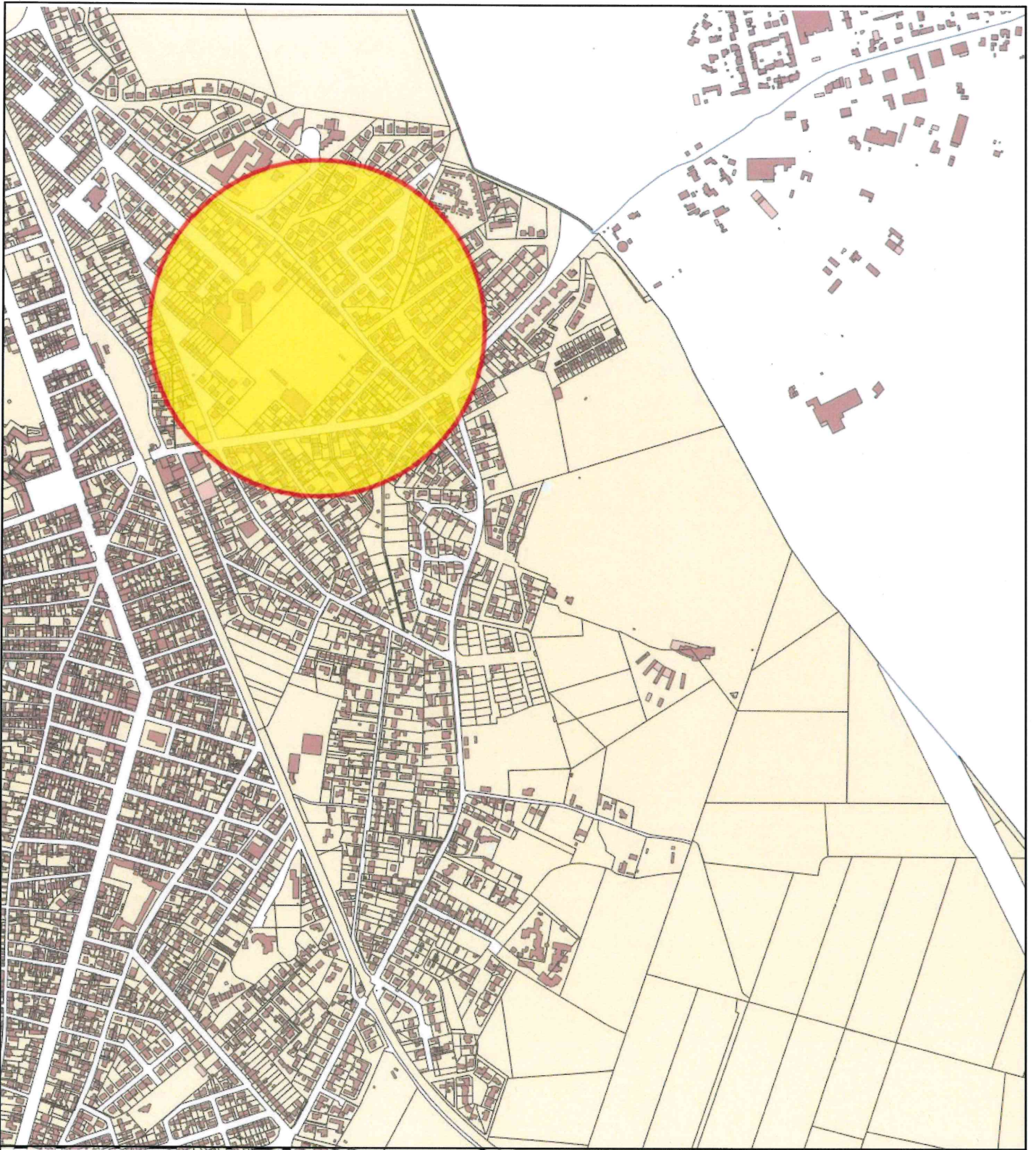
Fait à **Châtelailon-Plage** le, **09/01/2020**

Signature

le Maire  
  
Jean-Louis LEONARD








Batiments durs  
 Batiments légers

Sources : DGFIP, CdA LR,...

0 100 200 300 400 m

Conception et réalisation :

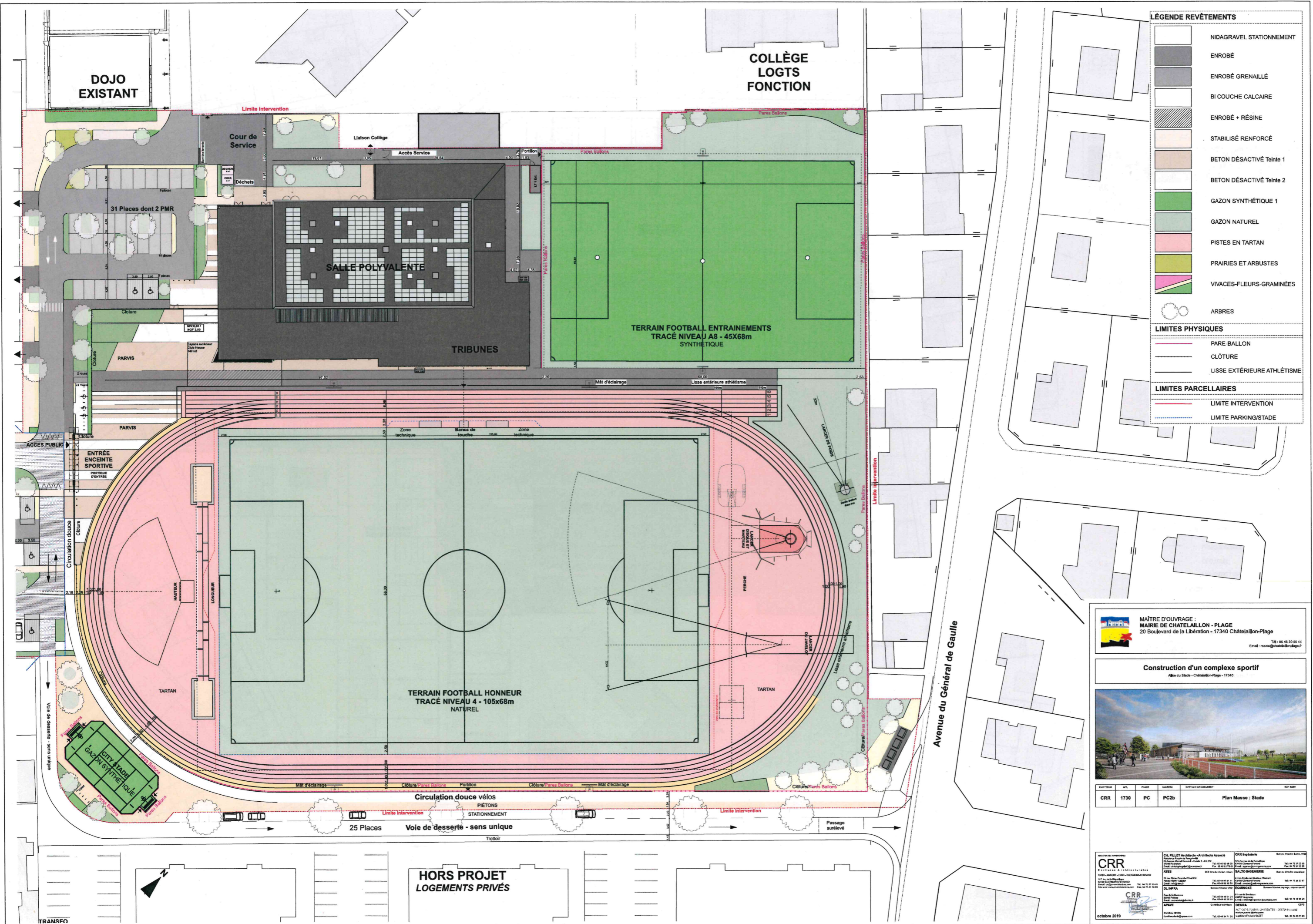


Communauté  
 d'Agglomération de  
**La Rochelle**  
ETUDE ENERGÉTIQUE & SIM'GENE









**LÉGENDE REVÊTEMENTS**

- NIDAGRAVEL STATIONNEMENT
- ENROBÉ
- ENROBÉ GRENAILLÉ
- BI COUCHE CALCAIRE
- ENROBÉ + RÉSINE
- STABILISÉ RENFORCÉ
- BETON DÉSACTIVÉ Teinte 1
- BETON DÉSACTIVÉ Teinte 2
- GAZON SYNTHÉTIQUE 1
- GAZON NATUREL
- PISTES EN TARTAN
- PRAIRIES ET ARBUSTES
- VIVACES-FLEURS-GRAMINÉES
- ARBRES

**LIMITES PHYSIQUES**

- PARE-BALLON
- CLÔTURE
- LISSE EXTÉRIEURE ATHLÉTISME

**LIMITES PARCELLAIRES**

- LIMITE INTERVENTION
- LIMITE PARKING/STADE

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
**MAIRIE DE CHATELAILLON - PLAGE**  
 20 Boulevard de la Libération - 17340 Châtellillon-Plage  
 Tél : 05 48 30 00 44  
 Email : mairie@chateillon- Plage.fr

**Construction d'un complexe sportif**  
 Allée du Stade - Châtellillon-Plage - 17340



ÉLÉMENT	DATE	PHASE	ÉLÉMENTS	DÉTAILS DE DOCUMENT	ÉCHELLE
CRR	1730	PC	PC2b	Plan Masse : Stade	

**CRR**  
 17300 Châtellillon-Plage  
 Tél : 05 48 30 00 44  
 Email : crr@chateillon- Plage.fr

**ATEC**  
 17300 Châtellillon-Plage  
 Tél : 05 48 30 00 44  
 Email : atec@chateillon- Plage.fr

**SAUTO INGENIERIE**  
 17300 Châtellillon-Plage  
 Tél : 05 48 30 00 44  
 Email : sauto@chateillon- Plage.fr

**BOURNOIX**  
 17300 Châtellillon-Plage  
 Tél : 05 48 30 00 44  
 Email : bournoix@chateillon- Plage.fr

**DEKRA**  
 17300 Châtellillon-Plage  
 Tél : 05 48 30 00 44  
 Email : dekra@chateillon- Plage.fr

octobre 2019









## NOTE DESCRIPTIVE

### INSERTION DANS LE SITE :

Le site de l'opération offre l'opportunité de réintégrer et d'ouvrir davantage le complexe sportif municipal de qualité augmentée aux châtelainnaises et châtelainnais.

Le parti pris est de venir dialoguer en cohérence avec le bâti et le réseau urbain environnant sans oublier son ancrage littoral et balnéaire. Pour cela, en réponse au programme, notre projet unifie et lie le collège André Malraux, les équipements sportifs extérieurs et couverts, les nouvelles tribunes de football et le nouvel équipement polyvalent emblématique, le tout dans un cadre paysager repensé et vertueux en matière d'environnement. Cet aménagement est issu d'une réflexion globale sur l'ensemble du site, de son rapport avec son environnement immédiat et plus éloigné, ainsi que son évolution au cours des saisons. Nous établissons une connexion nord-sud et est-ouest du site, nouvelle et maîtrisée.

Le concept de paysage se fonde sur la proposition de renforcer l'urbanité du lieu grâce au traitement qualitatif des plantations, des sols, du mobilier... pour faire du quartier une sorte de « parc habité », lieu propice à la détente, au ressenti apaisant pour les usagers et les riverains.

### LES ACCÈS :

Depuis le centre ville, l'entrée principale du site au sud, au niveau du rond-point sur l'avenue de Strasbourg, est revue afin de recréer une Allée du Stade axée, évidente, au déplacement doux, menant à une placette au devant de la nouvelle entrée du parc des sports.

La réorganisation de cette allée offre tout autant un accès aisé et distinct aux véhicules de livraison, de service, de secours, et aux pratiquants sportif. Les accès aux parcelles existantes sont maintenus et renforcés, et la capacité du stationnement augmentée, le parking de l'Allée des stades compte 170 places dont 5 PMR.

Depuis la placette, multimodale, légèrement surélevée ; nous allons naturellement vers la salle polyvalente et son parking dédié de 31 places dont 2 PMR, le terrain d'entraînement, le gymnase, le dojo et le collège à l'ouest.

La placette est le point d'entrée du parc des sports, celle-ci est close par un portique ainsi qu'une porte double pour gérer les flux des usagers en dehors des heures de pratique par les associations et éviter l'accès de tout véhicule. Celui-ci permet bien évidemment l'accès au public, ouvrant sur les terrains extérieurs d'athlétisme et de sports collectifs, les tribunes et vestiaires du football et le Clubhouse en proue du bâtiment. Reprenant l'emphase du portique historique, le portique d'entrée, une fois franchi mène au parvis d'entrée du stade de football et d'athlétisme.

Un accès direct et sécurisé permet aux collégiens de rejoindre les équipements au nord ouest.

Dans cette logique, nous implantons la salle polyvalente proche de l'accès du site, et au plus proche des équipements existants : Gymnase Malraux, Dojo, ainsi que le collège. Le terrain d'entraînement se situe dans la continuité de la salle polyvalente, à proximité des équipements existants. Ce regroupement existant et ceux projetés (Salle polyvalente, tribunes, terrain d'entraînement) s'organisent en un ensemble cohérent, favorisant l'usage et la sécurisation des usagers.

Le City Stade quant à lui, est situé en partie sud est du site, à proximité de l'entrée principale et du parvis, favorisant une circulation protégée des usagers et un accès plus rapide. Sa position est contiguë au terrain d'honneur, offrant une vue d'ensemble très appréciable du complexe sportif.

Un accès secondaire est prévu au nord ouest du site, qui correspond aux entrées des sportifs ainsi qu'aux membres du club, situé à proximité de la salle polyvalente, favorisant un accès protégé.

**LE VÉGÉTAL :** Le rôle du végétal est essentiel dans la structure du projet. L'approche globale intègre complètement les plantations dans la composition du projet.

Les végétaux portent les fonctions qui permettent :

- L'insertion dans la palette végétale locale et régionale pour garantir l'intégration au site dans le respect de l'identité de Châtelailon.

- L'accompagnement des usages, des déplacements et des accès aux différents espaces et équipements du quartier.

- De valoriser les espaces publics, assurer l'interface avec le stade et protéger les parcelles privatives.

Les aménagements paysagers sont aussi conçus pour faciliter la gestion des espaces publics en limitant l'entretien des espaces verts.

- Le terrain d'honneur est engazonné de manière naturel alors que le terrain d'entraînement est engazonné de manière synthétique. Cette solution est idéale pour les terrains de football demandant une utilisation permanente en toutes saisons, présentant l'avantage d'un impact environnemental parfaitement maîtrisé.

**LES EQUIPEMENTS :** Animés d'une volonté de compacité, de simplicité et de mutualisation constructive, nous avons opté pour une fusion de la salle polyvalente avec les tribunes et vestiaires dédiés au club de football. Ce parti pris n'altère pas le fonctionnement séparé de ces deux équipements et l'enrichit de liaisons et de vues inédites. Ces interfaces participent à l'animation et à la mutualisation des espaces. L'optimisation et la compacité de l'édifice permettent une rationalité constructive, fonctionnelle, thermique et donc environnementale.

D'un point de vue fonctionnel, la rampe menant aux tribunes fait à la fois office de séparation et de liaison entre les deux équipements. Celle-ci offre des vues sur le côté salle polyvalente et sur le côté tribunes, piste d'athlétisme et terrain d'honneur.

Du côté des installations attenantes du club de Football, le Clubhouse se situe au rez-de-chaussée, plus accessible et à proximité de l'entrée principale. Il a un accès visuel à la fois sur l'ensemble du Parvis et de l'entrée principale, l'Allée du stade, le city stade ainsi que la piste d'athlétisme et le terrain d'honneur.

La salle polyvalente compte 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres, attenants au Clubhouse, ainsi que les locaux lingerie et la salle de rangement football, qui ont été mutualisés.

**LES ACCÈS AU BATIMENT :** Relié par un parvis commun, l'accès à la salle polyvalente et aux installations attenantes du club de football est différencié facilitant la gestion des flux ou des activités simultanées.

L'accès du public est séparé de l'accès des sportifs (clubs et scolaires), des personnels de spectacles ou des livraisons.

Notre projet prévoit un volume conséquent et autonome pour l'espace podium démontable permettant une gestion aisée de l'activité occasionnelle de spectacle.

**PROTECTION ET CONTRÔLE D'ACCÈS:** l'ensemble du site est fermé par une clôture régulière ainsi que des paires ballons du côté nord est, nord ouest et sud est. Cette clôture est ponctuée par le portique principal d'entrée (entrée spectateurs), le portique secondaire (entrée membres du club, sportifs) ainsi qu'un portillon en partie sud, afin de permettre facilement des récupérations de ballons sur l'extérieur si nécessaire.

**VOLUMÉTRIE:** la philosophie architecturale vise à créer un volume d'une taille conséquente et de venir s'imbriquer tout autour de celui-ci. La salle polyvalente représente le nœud central bâti, et les équipements reliés au club de football ainsi que les tribunes viennent s'enrouler autour, formant une enveloppe épaisse et protégeant toutes les activités sportives intérieures.

De plus, du côté de l'accès principal à la salle, le volume vient s'ouvrir généreusement sur l'ensemble du Parvis, comme pour inviter les usagers à pénétrer l'enceinte sportive.

**STRUCTURE :** La structure du bâtiment est mixte et réalisée avec un socle en béton, une ossature et charpente métallique pour la partie salle polyvalente et la partie tribunes. Les façades mêlent une finition béton brut pour le côté terrain de foot, un bardage métallique noir pour le volume principal, les autres volumes présentant un enduit ocre clair ainsi qu'un bardage métallique gris moyen.

**MATÉRIAUX ET ESPACES :** Les volumes des locaux « accessoires » habillés d'un bardage métallique gris moyen ainsi qu'un enduit ocre clair, formant un écrin, entourent, enveloppent, le haut volume de la salle polyvalente habillé de métal noir, alors pierre précieuse renfermant toutes les activités. Une peau acoustique bois



habille chaleureusement les murs et le plafond de la grande salle, au-dessus du solide socle en béton brut, également retourné sur l'intérieur.

Une rampe en caillbotis métallique extérieure vient chercher les passionnés de sport le long de la grande salle pour les accompagner vers le « deck », « pont » menant en haut des tribunes d'où les spectateurs ont une vue panoramique sur les aires sportives et tout autant sur l'intérieur de la salle polyvalente. Les tribunes bénéficient de la continuité de toiture enveloppant la salle polyvalente. **L'ensemble est unifié.**

Entrant par une vaste ouverture en polycarbonate au nord et des châssis au sud protégés par des brise-soleils métalliques, la lumière diffuse baigne la salle. Le moment voulu, des stores intérieurs s'occupent de faire l'obscurité pour des spectacles.

## **EXPLICATION ARGUMENTÉE DU « PARTI ARCHITECTURAL »**

### **La gestion des flux**

Le complexe est implanté de telle sorte à offrir un aménagement paysager, central et mutualisé pour toutes les entités constituant cet équipement.

Cet aménagement permet de gérer en toute sécurité l'ensemble des flux, qu'il s'agisse des circulations douces piétonnes et cycles, des flux et du stationnement des véhicules.

Depuis le centre ville, l'entrée principale du site au sud, au niveau du rond-point sur l'avenue de Strasbourg, est revue afin de recréer une Allée du Stade axée, évidente, au déplacement doux, menant à une placette au devant de la nouvelle entrée du parc des sports.

La réorganisation de cette allée offre tout autant un accès aisé et distinct aux véhicules de livraison, de service, de secours, et aux pratiquants sportif. Les accès aux parcelles existantes sont maintenus et renforcés, et la capacité du stationnement augmentée, le parking de l'Allée des stades compte 170 places dont 5 PMR.

Depuis la placette, multimodale, légèrement surélevée ; nous allons naturellement vers la salle polyvalente et son parking dédié, le terrain d'entraînement, le gymnase, le dojo et le collège à l'ouest.

La placette est le point d'entrée du parc des sports, celle-ci est close par un portique ainsi que deux portes tambours pour gérer les flux des usagers en dehors des heures de pratique par les associations et éviter l'accès de tout véhicule. Celui-ci permet bien évidemment l'accès au public, ouvrant sur les terrains extérieurs d'athlétisme et de sports collectifs, les tribunes et vestiaires du football et le Clubhouse en proue du bâtiment. Reprenant l'emphase du portique historique, le portique d'entrée, une fois franchi mène au parvis d'entrée du stade de football et d'athlétisme.

Un accès direct et sécurisé permet aux collégiens de rejoindre les équipements au nord ouest.

### **Le parvis**

Le parvis permet un accès au complexe, depuis l'entrée principale au site et depuis les divers stationnements paysagers.

Piétons et cycles peuvent ainsi cheminer en toute sécurité jusqu'à l'entrée de l'équipement.

Tous les cheminements assurent l'accessibilité des personnes handicapées.

Le parvis est conçu de telle sorte à gérer en toute sécurité les flux des personnes publiques et sportifs, à la fois de façon aisée et conviviale.

En terme de matériaux au sol, celui-ci est découpé par des bandes de béton désactivé dans le sens parallèle de la salle polyvalente, comprenant 2 teintes.

### **Le City Stade**

Celui-ci est situé à l'angle sud ouest du bâtiment et profite d'une vue sur le terrain d'honneur, le parvis ainsi que l'entrée principale.

### **Les accès**

Le complexe sportif présente différents accès :

- l'entrée principale, donnant accès à la salle multisports pour les sportifs et le public.



- la rampe, qui mène aux tribunes au niveau 1 ainsi qu'à la salle d'expression corporelle.
- les accès de livraisons pour l'office ainsi que les différents rangements.
- Les issues de secours des circulations des vestiaires. Il est à noter que ces issues peuvent servir d'accès aux vestiaires pour les sportifs lors d'évènements particuliers.
- Les issues de secours des salles.

### **La rampe d'accès**

Celle-ci permet de faire le lien entre les installations sportives extérieures, les tribunes et les installations sportives intérieures.

### **Le Clubhouse**

Celui-ci se situe à l'angle sud ouest du bâtiment, angle optimal (proche de l'entrée, visible depuis le portique et depuis les terrains). Les fenêtres coulissantes du bar permettent de créer un « bar ouvert » lors de manifestations sportives ou autres évènements et créer un véritable lien convivial entre l'intérieur et l'extérieur.

### **La salle bureau**

Celui-ci se situe à proximité du SAS d'entrée et se trouve être un espace « mutualisable », avec un espace réunion et un espace co-working.

### **L'office**

Cet espace est dédié à la préparation de plats lors d'évènements festifs/sportifs. Un passe plat fait office de tampon entre l'office et la salle multisports, permettant de créer un espace ouvert lors d'évènements et de gérer plus facilement les différents flux.

### **La salle multisports**

Celle-ci bénéficie d'un terrain de basketball et de Handball suivant un axe est-ouest, ainsi que 7 terrains de badminton.

Le public pénètre dans la salle en partie sud ouest avec un accès immédiat aux équipements sportifs ainsi qu'au podium.

L'entrée aux vestiaires des sportifs se fait en partie nord.

### **L'espace podium**

Celui-ci est démontable et peut également être déplacé en milieu de salle pour des cas exceptionnels.

Lorsque cet espace n'est pas utilisé, le rideau de scène est fermé.

Un espace « jardin » et un espace « cour » permet aux artistes/comédiens de circuler autour du podium sans être vu par les spectateurs.

### **Les vestiaires joueurs**

Ils bénéficient d'un éclairage naturel, soit direct ou en second jour pour la circulation.

### **Les vestiaires arbitres**

Ceux-ci se situent à l'interface des vestiaires joueurs, en privilégiant l'accès à la salle multisports.

### **La salle d'expression corporelle**

Celle-ci est accessible depuis la rampe, au niveau 1.

Elle regroupe également des vestiaires séparés hommes et femmes ainsi qu'un local rangement permettant d'entreposer les accessoires nécessaires aux différentes activités de la salle.

### **Les tribunes**

Celles-ci comptent 200 places dont 5 PMR abritées. Elles se situent au niveau 1 à proximité de la salle d'expression corporelle. Elles offrent une vue panoramique sur les espaces sportifs extérieurs : football et athlétisme.

### **Les locaux de rangements**

L'entrée des rangements se fait à la fois depuis la salle multisports et à la fois depuis l'extérieur, à l'exception du rangement CIPECMA, qui lui se fait seulement depuis l'intérieur, côté salle multisports.

### **Les locaux techniques**

Le local chaufferie (LT1), en rez-de-chaussée, est placé à l'extérieur et contient 2 pompes à chaleur.

Les locaux de production d'eau chaude ainsi que l'électricité et ventilation se situent à l'intérieur du bâtiment entre les vestiaires joueurs et l'espace podium.

Le local VDI se trouve du côté de l'espace podium afin de pouvoir accéder plus facilement aux installations lors d'évènements sur le podium.

### **Clôtures**

Celles-ci entourent l'ensemble du complexe sportif. Côté portique, la limite est représentée par un muret béton et un barreaudage, côté bâti existant elle est représentée par un pare ballon puis tout autour du stade elle est représentée par une clôture rigide surmontée d'un pare ballon et un soubassement béton préfabriqué semi enterré.



MAÎTRE D'OUVRAGE :  
**MAIRIE DE CHATELAILLON - PLAGE**  
20 Boulevard de la Libération - 17340 Châtellillon-Plage

Tél : 05 46 30 55 44  
Email : [mairie@chateillonplage.fr](mailto:mairie@chateillonplage.fr)

## Construction d'un complexe sportif

Allée du Stade - Châtellillon-Plage - 17340

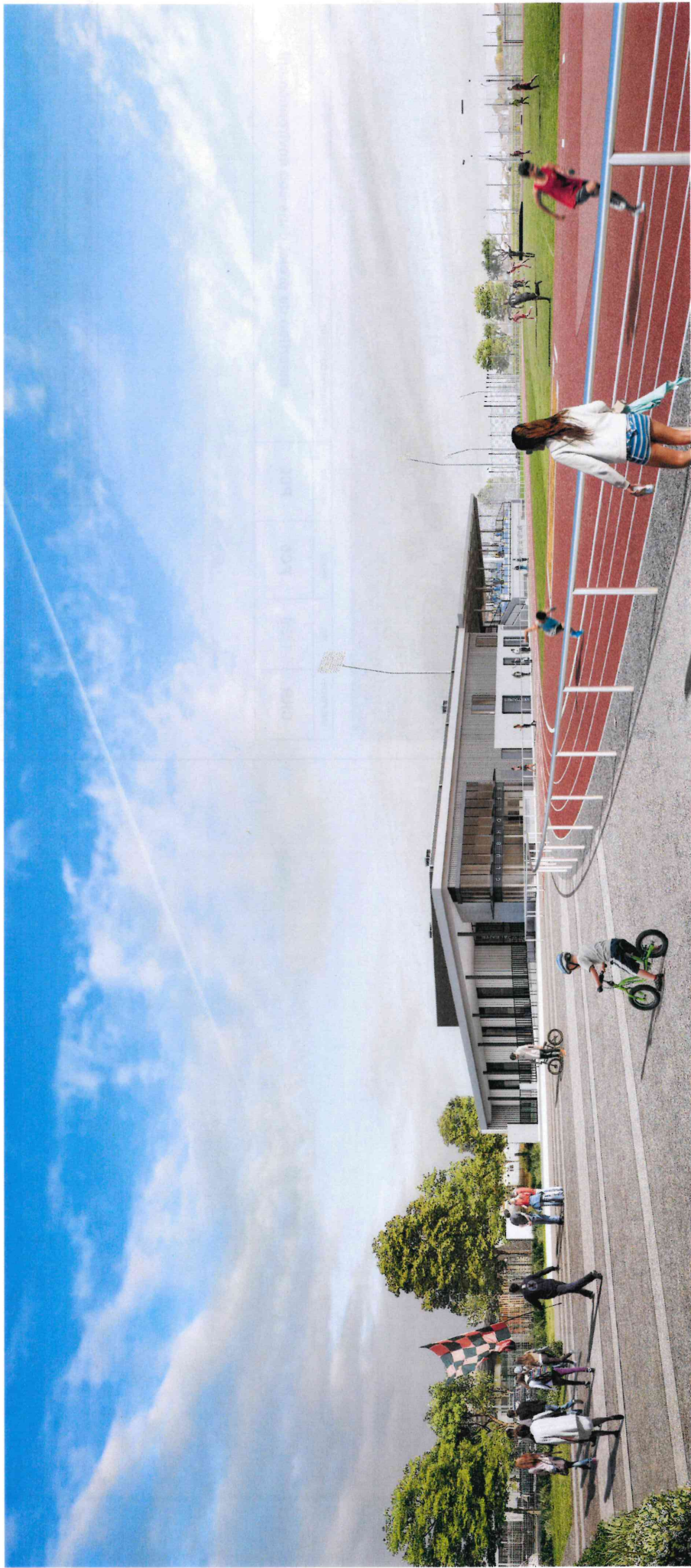


EMETTEUR	A/R/F	PHASE	NUMERO	INTITULE DU DOCUMENT	ECH:
CRR	1730	PC6	PC6	Insertion du projet dans son environnement	

ARCHITECTES MANDATAIRES	BUREAU D'ETUDES FLUIDES
<b>CRR</b> Ecritures Architecturales PARIS - ANGERS - LYON - CLERMONT-FERRAND 127 Avenue de la République 63100 Clermont Ferrand E-mail : <a href="mailto:crr@crr-architecture.com">crr@crr-architecture.com</a> Site web : <a href="http://www.crr-architecture.com">www.crr-architecture.com</a> Tél : 04 73 37 55 09 Fax : 04 73 31 39 09	<b>CRR Ingénierie</b> Bureau d'études fluides, HCE 127 Avenue de la République 63100 Clermont Ferrand Tél : 04 73 37 55 09 Fax : 04 73 31 39 09 E-mail : <a href="mailto:agence@crr-ingenierie.com">agence@crr-ingenierie.com</a> <b>SALTO INGENIERIE</b> Bureau d'études acoustique 61 bis Boulevard Gustave Flaubert 63100 Clermont Ferrand Tél : 04 73 28 33 67 E-mail : <a href="mailto:contact@salto-ingenierie.com">contact@salto-ingenierie.com</a> <b>EQUINOXE</b> Bureau d'études paysage, espace sportif 81 rue de Bordeaux 85070 Maignelay E-mail : <a href="mailto:contact@equinoxe-paysages.com">contact@equinoxe-paysages.com</a> Tél : 04 78 16 86 26
<b>CH. PILLET Architecte - Architecte Associé</b> Résidence Bassin de Bouganville Crosault - Ecole 3 - LC 212 17300 Rochefort E-mail : <a href="mailto:christophe.pillet3@wanadoo.fr">christophe.pillet3@wanadoo.fr</a> Tél : 05 46 83 48 59 Fax : 05 46 83 75 02	<b>DEKRA</b> ACT CSPS POITOU CHARENTES - DEKRA Industrial <a href="http://mytram.sainte-dekera.com">mytram.sainte-dekera.com</a> supplierant Frederic GAZET Tél : 06 24 39 05 60
<b>ATES</b> BET Structure béton et bois 28 rue Blaise Pascal - CS 48656 79026 NORT CEDEX E-mail : <a href="mailto:info@ates.fr">info@ates.fr</a> Tél : 05 49 06 91 11 Fax : 05 49 06 90 76	<b>DEKRA</b> Contrôleur technique ACT CSPS POITOU CHARENTES - DEKRA Industrial <a href="http://mytram.sainte-dekera.com">mytram.sainte-dekera.com</a> supplierant Frederic GAZET Tél : 06 24 39 05 60
<b>DL INFRA</b> Rue de la Garenne 88000 Pölliers E-mail : <a href="mailto:secretariat@dl-infra.fr">secretariat@dl-infra.fr</a> Tél : 05 49 46 29 28 Fax : 05 49 46 29 28	<b>APAVE</b> Dorothee DENIS <a href="mailto:dorothee.denis@apave.com">dorothee.denis@apave.com</a> Tél : 05 46 34 71 80

octobre 2019









**Construction d'un complexe sportif**  
 Allée du Stade - Châtelailлон-Plage - 17340

octobre 2019

EMETTEUR

**CRR**

AFF.

**1730**

PHASE

**PC6**

NUMERO

**PC6b**

INTITULE DU DOCUMENT

**Insertion du projet dans son environnement lointain**

ECH:





MAÎTRE D'OUVRAGE :  
**MAIRIE DE CHATELAILLON - PLAGE**  
 20 Boulevard de la Libération - 17340 Châtelailлон-Plage

Tél : 05 46 30 55 44  
 Email : mairie@chateilaillonplage.fr

## Construction d'un complexe sportif

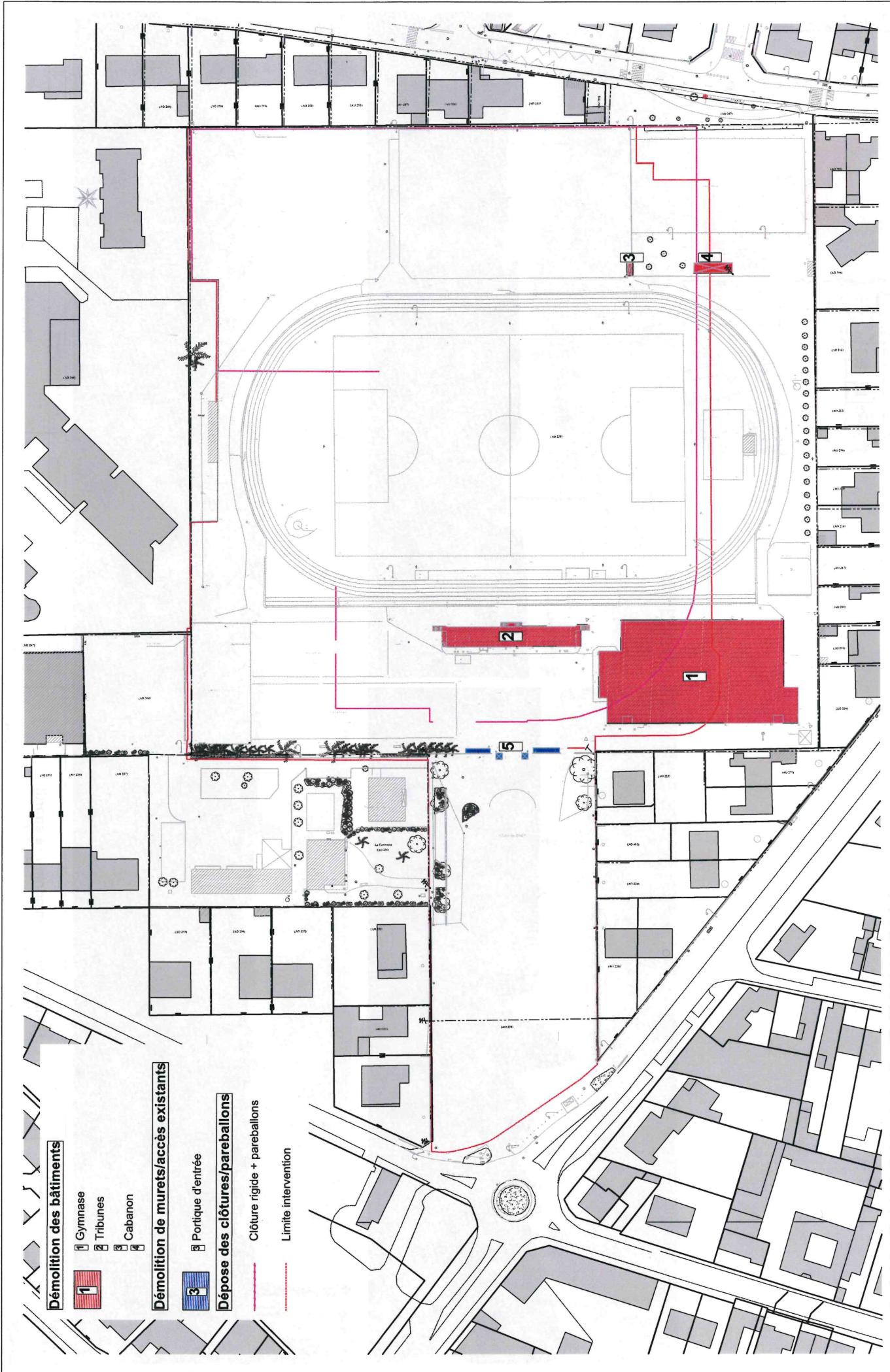
Allée du Stade - Châtelailлон-Plage - 17340



EMETTEUR	AFF.	PHASE	NUMERO	INTITULE DU DOCUMENT	ECH:
CRR	1730	PC 26-27	PC27	Plan masse des constructions à démolir	

<b>ARCHITECTES MAÎTRES D'OUVRAGE</b> <b>CRR</b> <b>Ecritures Architecturales</b> PARIS - ANGERS - LYON - CLERMONT-FERRAND 127 Av. de la République 63100 CLERMONT-FERRAND E-mail: crr@crr-architecture.com Site web: www.crr-architecture.com Tél. 04 73 37 55 09 Fax. 04 73 31 39 09	<b>CH. PILLET Architecte - Architecte Associé</b> Résidence Bassin de Bouaypallais 26 Avenue Marcel Dassault - Escalier 3 - LC 212 17300 Rochefort Email: christophe.pillet@wanadoo.fr Tél : 05 46 83 48 59 Fax : 05 46 83 75 02	<b>Bureau d'études fluides, HCE</b> 127 Avenue de la République 63100 Clermont Ferrand Email : agencieg@orange.fr Tél : 04 73 37 55 09 Fax : 04 73 31 39 09
<b>ATES</b> 28 rue Blaise Pascal - CS 48656 79028 NIORT CEDEX Email: info@ates.fr Tél: 05 49 05 01 11 Fax: 05 49 05 00 76	<b>BET Structure béton et bois</b> 61 bis Boulevard Gustave Flaubert 17100 Clémencey Email: info@salto-ingenierie.com Tél: 04 73 28 33 67	<b>Bureau d'études acoustique</b> <b>SALTO INGENIERIE</b> 61 bis Boulevard Gustave Flaubert 17100 Clémencey Email: info@salto-ingenierie.com Tél: 04 73 28 33 67
<b>DL INFRA</b> Rue de la Carénne 17340 Châtelailлон-Plage Email: secretariat@dl-infra.fr Tél: 05 49 46 01 01 Fax: 05 49 46 23 28	<b>Bureau d'études VRD</b> 81 rue de Bordeaux 69570 Vaugneray Email: contact@equinoxe-payages.com Tél: 04 78 16 86 26	<b>Bureau d'études paysage, espace sportif</b> <b>EQUINOXE</b> 81 rue de Bordeaux 69570 Vaugneray Email: contact@equinoxe-payages.com Tél: 04 78 16 86 26
<b>APAVE</b> Dorothée DENIS dorothee.denis@apave.com Tél : 05 46 34 71 90	<b>Contrôleur technique</b> <b>DEKRA</b> ACT CSFS POITOU CHARENTES - DEKRA Industrial myriam.sanne@dekra.com suppléant: Frédéric GAZET Tél: 06 24 39 05 60	<b>CSPS</b> ACT CSFS POITOU CHARENTES - DEKRA Industrial myriam.sanne@dekra.com suppléant: Frédéric GAZET Tél: 06 24 39 05 60

octobre 2019



**Démolition des bâtiments**

- 1 Gymnase
- 2 Tribunes
- 3 Cabanon

**Démolition de murets/accès existants**

- 3 Portique d'entrée

**Dépose des clôtures/pareballons**

Clôture rigide + pareballons

Limite intervention

MAIRIE D'OURRAGE  
**MAIRE DE CHATELAILLON PLAGE**,  
 20 Boulevard de la Libération - 17340 Châtelailon-Plage  
 tél : 05 65 30 85 00  
 e-mail : mairie@chateilaillon-plage.fr

**Construction d'un complexe sportif**  
 Allée du Stade - Châtelailon-Plage - 17340

EMETTEUR  
**CRR**

AFF. **1730**

PHASE **PC 26-27**  
 NUMERO **PC27-A1.**

INTITULE DU DOCUMENT

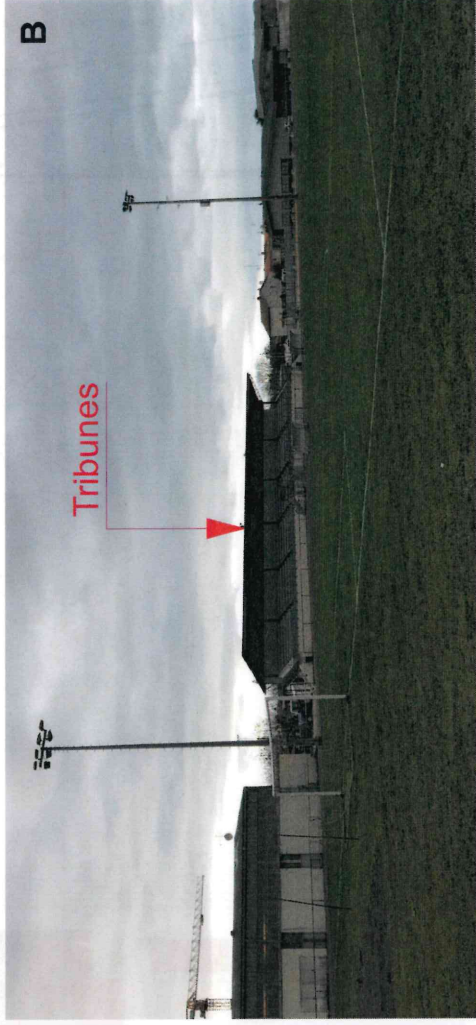
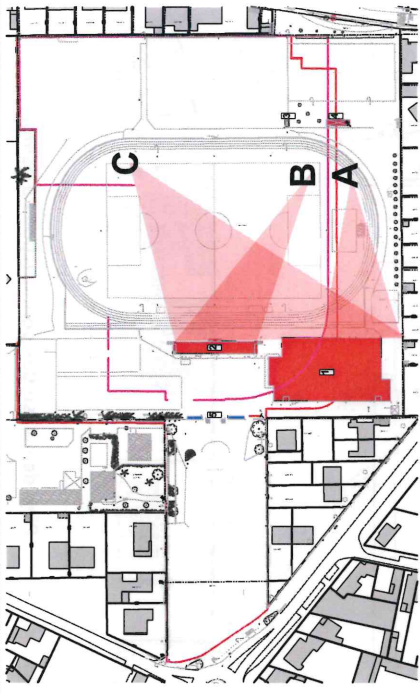
**Plan de masse des constructions à démolir**

octobre 2019

ECH:1/1000

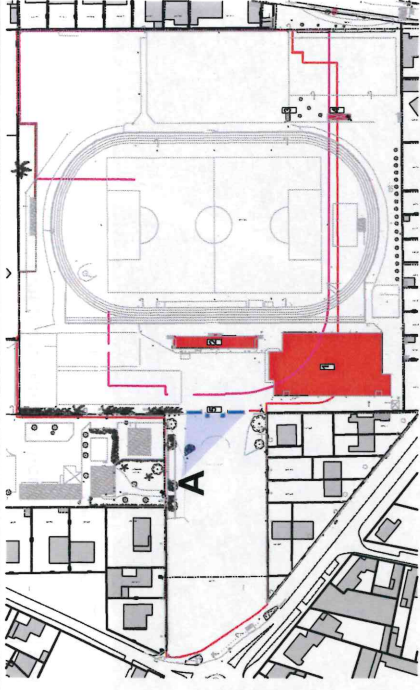


# Démolition des bâtiments



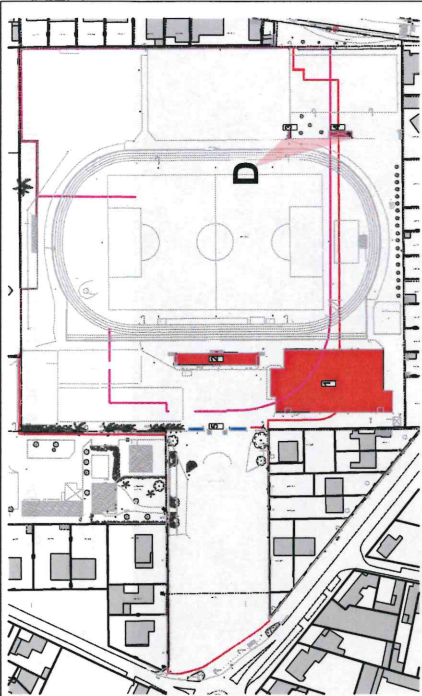


# Démolition des clôtures/accès






# Démolition des bâtiments



A


  
**Mairie de CHATELLILLON PLAGES**  
 20 Boulevard de la Libération - 17240 Châtellillon-Plage  
 Tél. : 05 46 30 55 44  
 mairie@chattellillonplage.fr

**Construction d'un complexe sportif**  
 Allée du Stade - Châtellillon-Plage - 17340

octobre 2019

EMETTEUR : CRR

AFF. : 1730

PHASE : PC 26-27

NUMERO : PC27-A2

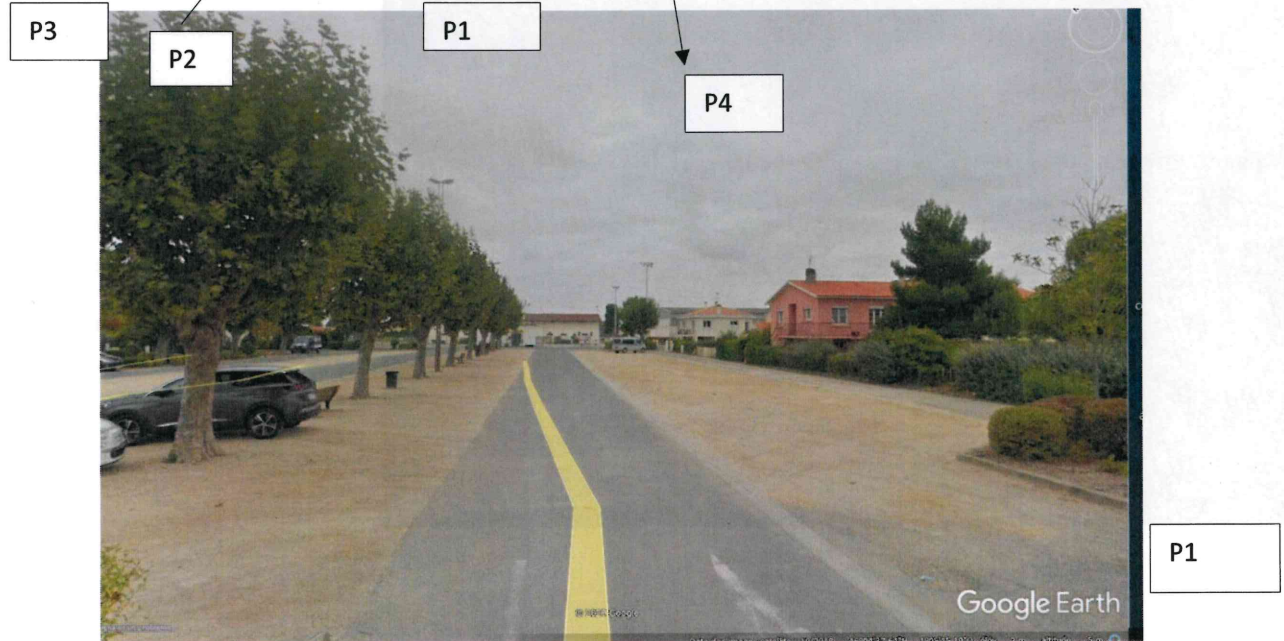
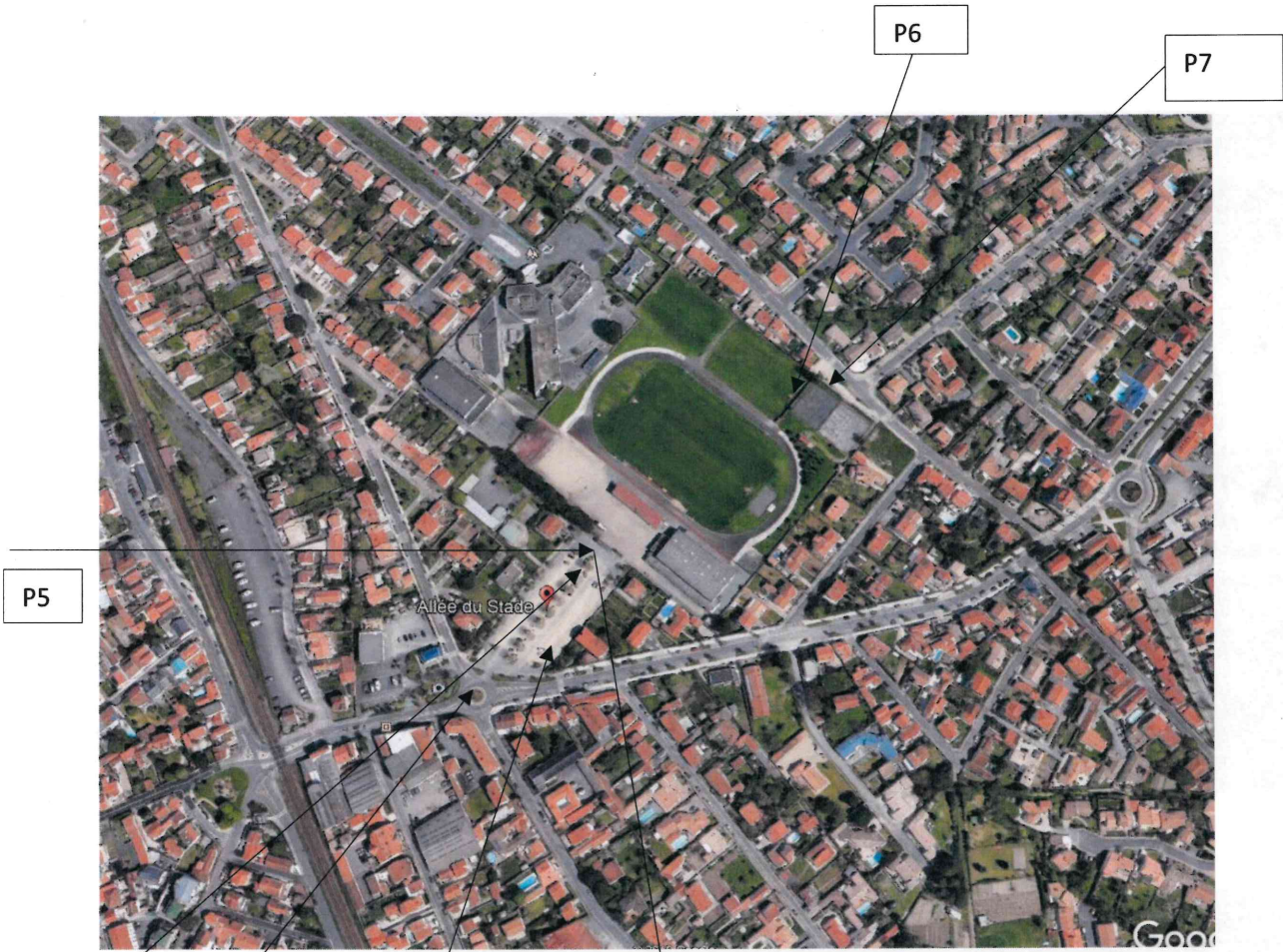
INTITULE DU DOCUMENT :

Photographie des bâtiments à démolir

ECH:



REGISTRE PHOTOS







P3

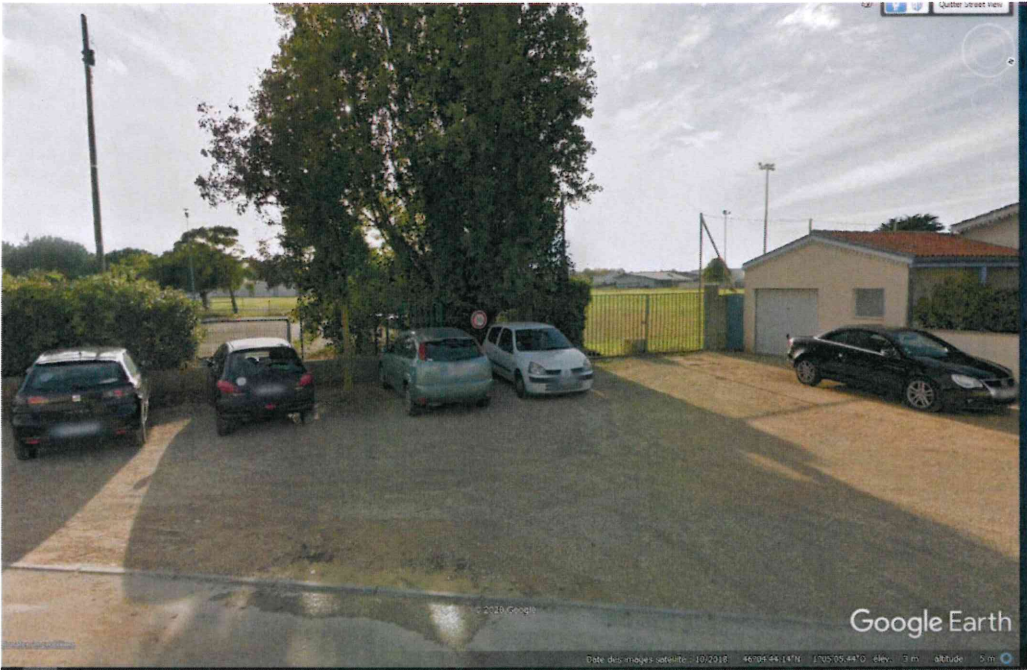


P4



P5

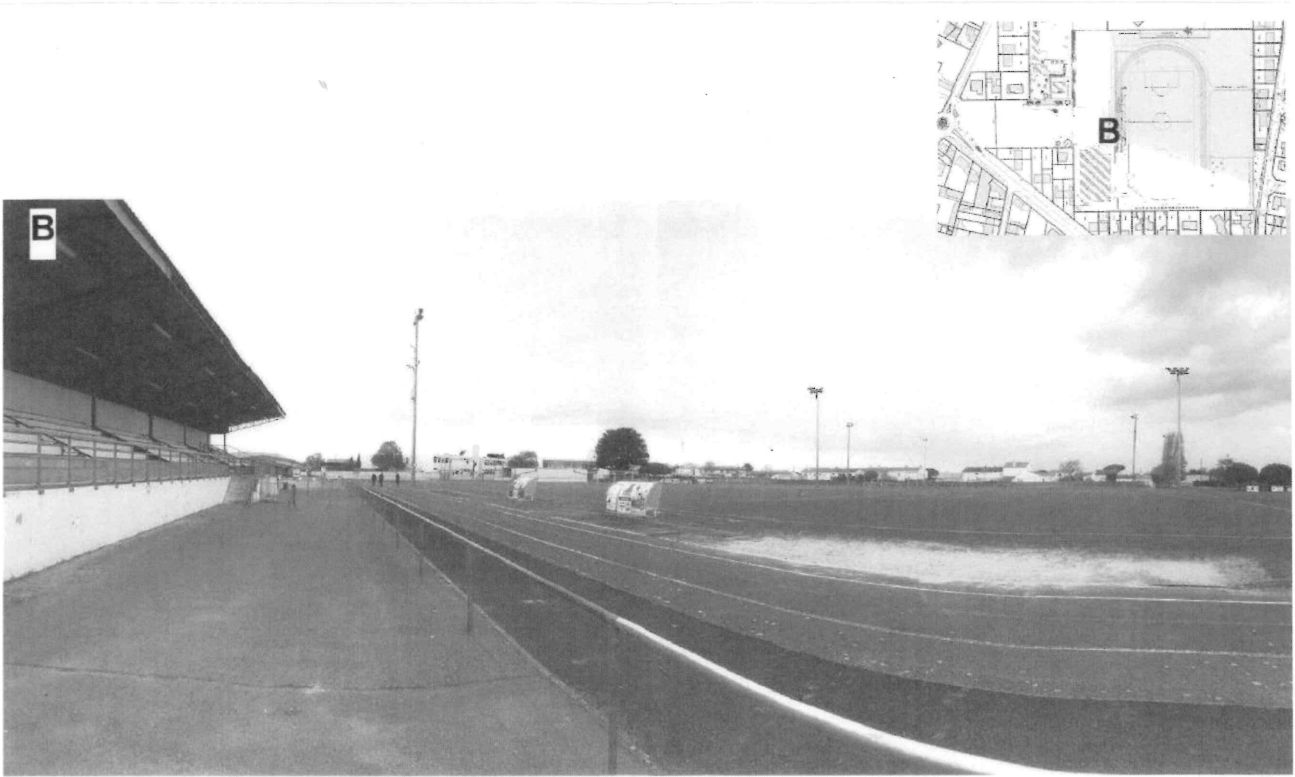
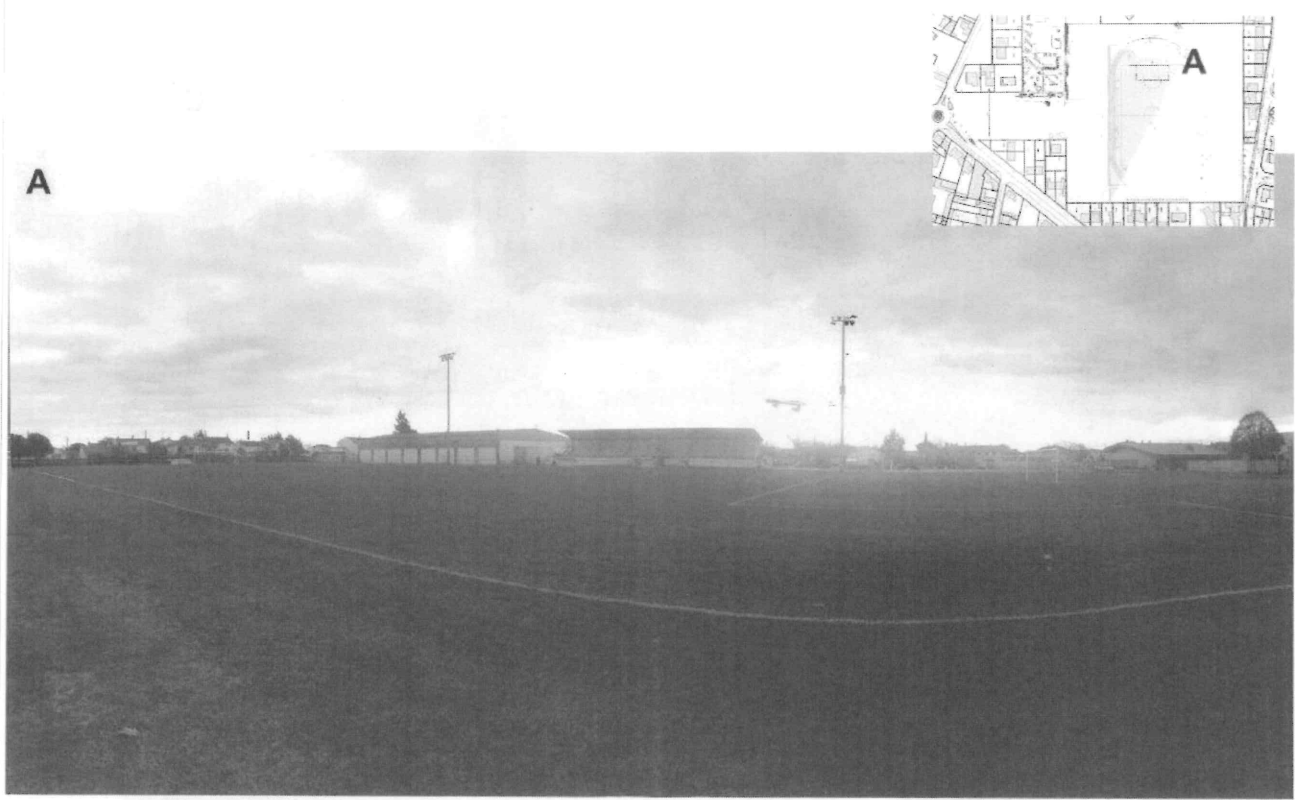




P6

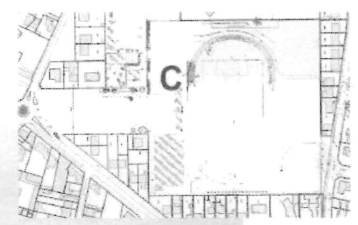


P7





C



**Légende :**

-  Batiments durs
-  Batiments légers

**stade-zone natura 2000**

